

# PROJET PEDAGOGIQUE SERVICE JEUNESSE



# SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>INTRODUCTION</b> .....  | <b>2</b>  |
| <b>LE CONTEXTE</b> .....   | <b>3</b>  |
| LE TERRITOIRE.....   | 3         |
| LE PUBLIC .....  | 3         |
| <i>Généralité</i> .....  | 3         |
| <i>L'adolescence</i> .....   | 4         |
| <b>LES OBJECTIFS</b> .....   | <b>6</b>  |
| LES INTENTIONS EDUCATIVES .....                                    | 6         |
| <i>Le projet éducatif</i> .....                                    | 6         |
| <i>Les méthodes éducatives</i> .....                               | 6         |
| LES AXES PEDAGOGIQUES .....  | 7         |
| <i>Le projet d'animation</i> .....                                 | 9         |
| <i>Le projet d'activité</i> .....                                  | 9         |
| <b>LES MOYENS</b> .....  | <b>10</b> |
| MATERIEL.....  | 10        |
| <i>Les Locaux</i> .....  | 10        |
| <i>Les équipements</i> .....                                       | 11        |
| HUMAIN.....  | 11        |
| <i>La composition et rôle de l'équipe pédagogique</i> .....        | 11        |
| FINANCIER .....  | 12        |
| <i>La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Haut-Rhin</i> ..... | 12        |
| <i>La Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Alsace</i> .....          | 13        |
| <i>La Communauté de Communes Sundgau (CCS)</i> .....               | 13        |
| <i>Les familles</i> .....  | 13        |
| <b>CHAMPS D'INTERVENTION</b> .....                                 | <b>14</b> |
| EN PERIODE DE VACANCES.....  | 14        |
| <i>Accueils de loisirs ados</i> .....                              | 14        |
| <i>Activités à la carte</i> .....                                  | 14        |
| <i>Séjours</i> .....   | 14        |
| EN PERIODE SCOLAIRE .....  | 15        |
| <i>Collèges et lycées</i> .....                                    | 15        |
| <i>Animations de proximité</i> .....                               | 15        |
| <i>Les jeunes adultes</i> .....                                    | 15        |
| LES EVENEMENTS .....   | 16        |
| <i>Journées événementielles</i> .....                              | 16        |
| <i>Les actions ponctuelles</i> .....                               | 16        |
| PARTENARIATS.....  | 16        |
| LA PARENTALITE .....   | 16        |
| <i>Lien avec les familles</i> .....                                | 17        |
| <i>Les ateliers parents/ados</i> .....                             | 17        |
| <b>EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE</b> .....                      | <b>18</b> |

# INTRODUCTION

---

Le Service Jeunesse de la Communauté de Communes Sundgau est une structure qui répond à des besoins à l'échelle de notre intercommunalité : des besoins pour les familles (besoin de garde), mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie en collectivité, et de loisirs collectifs. Il doit prendre en compte le jeune en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres. Le jeune est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Ainsi l'équipe pédagogique mettra tout en œuvre pour que les jeunes passent des temps d'activités les plus agréables possibles. Le projet pédagogique du Service Jeunesse constitue une réflexion collective qui définit les objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

## ***Projet éducatif, projet pédagogique, pour répondre à quoi ?***

Ces deux projets permettent de définir une ligne directrice pour l'action éducative, en assurant la continuité et la cohérence des actions menées au sein de la structure. Ils permettent également de communiquer sur la philosophie et la méthode de travail, tant auprès des parents que des professionnels travaillant au sein de la structure. Ces projets sont des outils de travail pour concevoir et mettre en place des activités adaptées aux besoins et aux attentes des jeunes, tout en veillant à leur sécurité et à leur bien-être.

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs que souhaite la collectivité. Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les jeunes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire) et des connaissances (savoir).

Le service Jeunesse revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation du jeune, et de l'enseignement, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble. Convaincu que c'est en partageant avec les jeunes les valeurs de liberté, respect, convivialité et bienveillance qu'il sera alors possible d'avoir un impact positif au sein de notre société. C'est dans ses valeurs que les jeunes pourront s'exprimer dans les temps de loisirs proposés, au sein d'un groupe. L'interaction, l'échange est un apprentissage perpétuel de chacun, pour lequel il faut accorder de l'importance au-delà d'un enthousiasme éphémère que peut porter une activité, l'essentiel étant dans l'environnement qui gravite autour de celle-ci.

---

# LE CONTEXTE

---

## Le territoire

---

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les Communautés de Communes d'Altkirch, du Jura Alsacien, d'Ill et Gersbach, du Secteur d'Illfurth et de la Vallée de Hundsbach ont fusionné et forment à présent la Communauté de Communes Sundgau dont le siège se situe à Altkirch.

Cette nouvelle collectivité territoriale est le 1<sup>er</sup> Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) d'Alsace en nombre de communes. Elle se compose de 64 communes et se situe à la confluence de 3 grands pôles urbains que sont Bâle, Belfort et Mulhouse. Au sud de l'Alsace et frontalier de la Suisse, le territoire de la CCS est un territoire dynamique et riche de ses actions économiques, culturelles, environnementales qui mérite qu'on le découvre. Altkirch, bourg centre de la CCS, ville de 6000 habitants, occupe une place stratégique par sa localisation (à 15 km de Mulhouse et de l'A36 ainsi qu'à 30 km de l'aéroport international Bâle-Mulhouse) et sa liaison avec son environnement, en plein cœur d'un territoire rural de qualité : le Sundgau.

En menant une politique dynamique et innovante en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse, la CCS se veut à l'écoute des attentes des parents et des besoins des jeunes. Accompagner les familles, proposer un accueil et des activités pendant la période scolaire et les vacances, être à l'écoute des jeunes et de leurs projets, sont autant de missions que s'est fixé la Communauté de Communes pour que chaque jeune puisse grandir et s'épanouir sur le territoire.

## Le public

---

### Généralité

En corrélation avec ses objectifs éducatifs et ses axes pédagogiques, le service jeunesse est amené à côtoyer un large public allant du jeune à partir de 8 ans (via des activités passerelles avec le service enfance) jusqu'aux familles. Néanmoins, le public prioritaire reste les préados et ados, principalement les collégiens et lycéens, et plus globalement les jeunes de la tranche d'âge allant de 10 à 18 ans.

Selon les chiffres de l'INSEE datant de 2019, le territoire de la Communauté de Communes Sundgau compte 47597 habitants. On dénombre 8274 familles avec enfants (6941 couples avec enfants et 1333 familles monoparentales).

Les jeunes adultes quant à eux, représentés par la tranche d'âge 18-24 ans, sont au nombre de 2878 avec un taux de scolarisation 35%. Les actions du service jeunesse envers ce public se matérialisent essentiellement via des partenariats avec les structures socio-éducatives du territoire.

Concernant le public principal du service jeunesse que sont les préados/ados, et plus globalement les collégiens et lycéens (avec un taux de scolarisation de 98%), ils sont au nombre de 4049 (2261 collégiens et 1788 lycéens). En premier lieu, il nous paraît essentiel de rappeler quels sont les différents enjeux de l'adolescence, les besoins qui s'y rapportent, afin d'adapter au mieux nos différentes interventions en fonction de ceux-ci.

## **L'adolescence**

L'adolescence est une période importante dans la vie d'une personne. L'adolescence n'est pas un problème en soi, mais une phase d'adaptation. Le jeune doit s'adapter à différentes étapes de sa vie et chacune de ces phases comporte son lot d'exigences. On ne parle donc pas de crise, mais de différentes phases, parfois traversée de manière plus ou moins difficile. Il demeure important que l'adolescent réussisse à traverser cette période, puisque celle-ci représente une période charnière dans le développement et l'acquisition des habiletés de l'individu, le tout étant nécessaire à sa vie d'adulte.

Le développement est un processus continu, dynamique et qui suit certaines étapes prévisibles. De plus, il s'agit d'un processus qui progresse selon le rythme du jeune et qui est influencé par son hérédité, son tempérament, sa relation avec ses parents et son environnement. Il convient aussi de mentionner que les différentes sphères de développement sont interdépendantes. Il faut donc considérer le développement comme un tout qui se construit graduellement et que l'acquisition de certaines habiletés et compétences dépendent de certaines autres.

Les adolescents doivent faire face à plusieurs défis développementaux, notamment le fait de mettre des limites aux autres (se faire respecter), expérimenter des rôles et responsabilités, apprendre l'autodiscipline par l'intériorisation des valeurs et des règles sociales, développer leur confiance en eux et aux autres, apprendre à résoudre des conflits, élaborer son système de valeurs ou encore évaluer l'impact de leurs idées ou projets sur la réalité.

### ***Le développement physique***

Le développement physique se caractérise essentiellement par une accélération rapide de la croissance, le développement des caractères sexuels primaires et secondaires (voix, poils, etc.), les changements dans la composition du corps. Par ailleurs, l'image corporelle représente une variable très importante de l'estime de soi à l'adolescence. Le jeune est très sensible au regard des autres, il peut vivre certaines pressions pour correspondre aux standards physiques véhiculés.

### ***Le développement affectif***

Le développement affectif représente la quête d'identité qui amène le jeune à se questionner sur qui il est vraiment et où il va. Au terme de cette période, l'adolescent devra avoir acquis le sentiment d'être une personne unifiée même s'il a plusieurs rôles à jouer. Ainsi, il a des habitudes qui lui sont propres, des motivations et des attitudes spécifiques lui permettant de répondre aux exigences du milieu. La construction de l'identité est teintée par plusieurs sentiments : les sentiments de continuité, d'intégrité, d'être distinct des autres, d'appartenance, d'efficacité, d'estime de soi et d'avoir un sens.

Le développement affectif se caractérise aussi par l'autonomie émotionnelle à l'adolescence. Pour atteindre cette autonomie, quatre conditions apparaissent comme étant nécessaires. On réfère ainsi à la « désidéalisée » des parents, à la capacité de considérer ses parents comme des êtres indépendants et multidimensionnels, à la capacité de se débrouiller (sortir de la dépendance aux parents) et au besoin de préserver son intimité personnelle. Enfin, avec la puberté apparaissent des pulsions nouvelles en raison des changements hormonaux. Au niveau de la sexualité, les adolescents doivent apprendre à exercer un contrôle sur ce qui leur arrive, à devenir autonomes et à résister aux pressions des pairs face aux expériences qu'ils sont appelés à vivre.

### ***Le développement cognitif***

Pour ce qui est du développement cognitif, la maturation des cellules nerveuses permet d'éliminer des connexions nerveuses inutiles afin d'améliorer les fonctions de haut niveau : autoévaluation, planification à long terme, établissement de hiérarchies facilitant les activités et actualisation de comportements pro sociaux appropriés. Le jeune peut donc réfléchir à des concepts ainsi qu'à ses pensées. Il exerce alors un meilleur contrôle des processus de résolution de problèmes et développe la capacité de passer du concret à l'abstrait. Cette capacité lui permet de formuler des hypothèses, planifier des activités, établir des stratégies, tirer des conclusions à partir de données, etc. Ces compétences ont des répercussions sur sa mémoire, sa communication, son attention et sa compréhension des autres. Le jeune acquiert également la pensée morale qui se divise en plusieurs stades et se caractérise, entre autres, par l'intégration des conventions servant à régir les rapports interpersonnels et par la capacité à se mettre à la place de l'autre dans ses prises de décisions.

### ***Le développement social***

En ce qui concerne le développement social, mentionnons d'abord que le besoin d'indépendance du jeune l'amène à se comporter de façon plus autonome. Toutefois, il doit aussi se gérer lui-même et avoir des comportements qui sont acceptables pour les autres. Le développement de compétences sociales dépend de plusieurs facteurs, notamment le tempérament et la personnalité, le rendement intellectuel, la famille, l'école, les réseaux d'amis, etc. Les compétences sociales dépendent de certaines capacités dont l'adolescent dispose : estime de soi, sentiment d'efficacité personnelle, cognition sociale (capacité à se mettre à la place de l'autre), et capacité à résoudre des problèmes interpersonnels. Par ailleurs, le milieu social du jeune est beaucoup plus élargi qu'à l'enfance et il crée des liens en dehors de la supervision parentale. Il a besoin d'exercer son sens des responsabilités et de s'engager. De plus, l'amitié représente une belle occasion pour apprendre à résoudre des conflits, gérer des émotions, définir sa pensée et ses idées, vivre une relation dans l'intimité, partager, etc. Le sentiment amoureux est également vécu avec beaucoup d'intensité à l'adolescence. Le jeune doit faire face à plusieurs défis qui touchent son estime de lui-même, la satisfaction de ses besoins et son épanouissement. Enfin, le milieu scolaire doit offrir une réponse aux interrogations du jeune et l'aider à faire des liens entre ses connaissances et les diverses informations qu'il reçoit. Il doit aussi être soutenu dans la découverte des stratégies d'apprentissage et la résolution de problèmes. L'adolescent doit comprendre qu'il a un pouvoir sur ses apprentissages et que leur qualité ne dépend pas uniquement de son intelligence.

---

# LES OBJECTIFS

---

## Les intentions éducatives

---

### Le projet éducatif

Le projet éducatif définit les orientations et les valeurs éducatives de la structure. Il précise les finalités éducatives de l'accueil, les principes qui régissent l'action éducative et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Il repose avant tout sur des intentions, des buts vers lesquels la collectivité veut tendre. L'objectif n'est pas de savoir comment ils seront atteints, ni même s'ils le seront un jour. Il représente un idéal – et c'est tout ce qui en fait la force – sans non plus être totalement irréaliste. Il donne donc le cap à suivre pendant un laps de temps défini, au bout duquel il sera réinterrogé et corrigé pour suivre l'évolution de nos idées et de la société en général. Ces intentions concernent l'ensemble des accueils et séjours organisés et sont rédigés pour plusieurs années. Les intentions éducatives du Service Jeunesse sont les suivants :

- Favoriser l'épanouissement du jeune en répondant au mieux à ses besoins
- Accompagner le jeune dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne
- Favoriser une relation confiante et constructive entre les jeunes, les parents et l'équipe d'animation
- Sensibiliser les jeunes au développement durable et leur permettre d'y contribuer

### Les méthodes éducatives

L'équipe sera particulièrement attentive au respect du rythme de vie des jeunes, elle assurera avant tout leur sécurité physique, morale et affective. Le jeune sera au centre de son action, les activités ne seront que leur moyen d'action. Elle accompagnera les jeunes dans leurs envies, elle adaptera les projets d'activité à la composition du groupe avec une attention particulière pour les jeunes en situation de handicap ou présentant des particularités de santé. Lors de la mise en place des activités, elle donnera priorité à son attitude, celle du jeune, au cadre et au bien-être de chaque jeune et du groupe. Elle sera à l'écoute, de manière à favoriser leur épanouissement, les encourager quand cela est nécessaire, leur permettre de ne « rien faire », et adaptera son attitude à leur vie sociale et familiale quotidiennement.

Les méthodes éducatives impliquent une attitude ouverte et avenante de la part de l'équipe qui sera en face à face pédagogique et disponible quant aux demandes des parents (déroulement de la journée, résolution des conflits, prise en compte des petits bobos...).

## Les axes pédagogiques

**Le projet pédagogique ou projet de fonctionnement** est rédigé par l'équipe de direction en concertation avec les animateurs. Sur la base du projet éducatif de l'organisateur, il précise les modalités d'organisation des activités proposées, les objectifs poursuivis en termes d'apprentissage et de développement des jeunes, mais aussi les modalités d'évaluation mis en œuvre pour les atteindre. A noter que chaque période de vacances aura son projet pédagogique spécifique.

Accompagner les jeunes de la préadolescence à la vie adulte, développer l'offre de loisirs ou encore dynamiser le partenariat et valoriser le tissu associatif sont autant d'objectifs que le service jeunesse souhaite développer. En découlent alors des intentions pédagogiques émanant du projet éducatif, qui sont les suivants :

| <b>OBJECTIF GENERAL 1 :</b>   |  |
|---|--|
| <b>Accompagner les jeunes de la préadolescence à la vie adulte</b>    |  |
| <b>Objectifs Pédagogique</b>  | <b>Objectifs Opérationnels</b>   |
| <b>Permettre aux jeunes l'apprentissage de la vie en collectivité</b> | Permettre au jeune de s'approprier ses droits et ses devoirs, de les faire vivre collectivement et d'en imaginer de nouveaux |
|   | Valoriser la dynamique de groupe   |
|   | Permettre à chaque jeune de pouvoir s'exprimer et donner son avis  |
|   | Développer l'esprit critique des jeunes  |
| <b>Amener les jeunes à se responsabiliser</b>                         | Associer les jeunes dans les choix d'animations et d'activités   |
|   | Impliquer des jeunes dans la vie de la structure   |
|   | Accompagner les jeunes dans diverses actions autour de la mise en place de projets spécifiques                               |
|   | Encourager les attitudes écologiques et économiques  |
| <b>Favoriser l'épanouissement des jeunes</b>                          | Encourager l'estime et la connaissance de soi.   |
|   | Encourager la créativité et la pensée imaginative  |
|   | Développer des compétences de communication efficaces  |

| OBJECTIF GENERAL 2 :  |  |
|---|--|
| Développer l'offre de loisirs                               |  |
| Objectifs Pédagogique                                       | Objectifs Opérationnels  |
| <b>Proposer des activités variées et adaptées au public</b> | Faire découvrir de nouvelles pratiques sportives ou culturelles  |
|   | Adapter les activités aux différentes tranches d'âges  |
|   | Proposer des activités mettant les jeunes en relation avec le monde extérieur  |
| <b>Rendre les loisirs accessibles à tous</b>                | Calculer les tarifs en fonction des revenus des familles   |
|   | Faciliter le moyen de paiement, en prenant en compte les bons CAF, les chèques ANCV, les tickets CESU, les aides de différentes CE ... |
|   | Favoriser les tarifs les plus bas possibles  |
| <b>Proposer des accueils de qualité</b>                     | Elaborer un projet pédagogique pour chaque période de vacances   |
|   | Constituer une équipe pédagogique composée d'animateurs qualifiés  |
|   | Faciliter les temps d'échanges entre l'équipe pédagogique et les parents   |
|   | Définir un taux d'encadrement minimum de 1 animateur pour 8 jeunes   |
|   | Associer les familles dans la démarche éducative   |

| OBJECTIF GENERAL 3 :  |  |
|---|--|
| Dynamiser le partenariat et valoriser le tissu associatif local |  |
| Objectifs Pédagogique   | Objectifs Opérationnels  |
| <b>Travailler en transversalité</b>                             | S'appuyer sur les différentes compétences transversales des services de la CCS |
|   | Développer l'offre culturelle du territoire à destination des jeunes           |
|   | Développer des actions passerelles avec le service Enfance                     |
| <b>Développer les partenariats institutionnels</b>              | Répondre aux besoins des établissements scolaires                              |
|   | Développer des actions avec les différents acteurs du champ éducatif           |
|   | Promouvoir les associations locales via différents projets                     |

## **Le projet d'animation**

À partir du cadre fixé par le projet pédagogique, l'équipe pédagogique (directeurs et/ou animateurs) élabore le projet d'animation. Il s'agit d'un ensemble d'activités développées autour d'un thème central, d'une période donnée ou d'une tranche d'âge s'il y en a plusieurs.

### **Méthodologie :**

- 1) Contexte : présentation du cadre de la structure (âges et nombre de jeunes, lieu de l'activité, équipe d'animation)
- 2) Introduction : Pourquoi développer ce projet ?
- 3) Définition des objectifs (étapes) pour réaliser le but (intentions)
- 4) Les moyens pour l'aboutissement du projet (matériel, financier, humain)
- 5) Déroulement (démarche pédagogique, faire grandir). Comment mettre en place le projet ?
- 6) Critères d'évaluation : que va-t-on mesurer ? Comment ?

## **Le projet d'activité**

À partir du cadre fixé par le projet d'animation et en concertation avec les jeunes, les animateurs et/ou les directeurs élaborent - seul ou à plusieurs - des projets d'activités.

Un projet d'activité peut naître des possibilités offertes par le service jeunesse et son environnement, des envies ou compétences des animateurs, de l'équipe de direction, des idées des jeunes, etc. Il se matérialise au travers d'une fiche activité, qui précise de manière concrète le déroulement de celle-ci :

- Le nom et le type d'activité proposée (Quoi ?)
- Ses objectifs (Pourquoi ?)
- Son déroulement (Comment ?)
- Le nombre d'animateur requis (Par qui ?)
- Le matériel nécessaire (Avec quoi ?)
- Le(s) lieu(x) (Où ?)
- Le jour et les horaires (Quand ?)
- Le public qu'elle cible (Pour qui ?)
- L'effectif d'enfants qu'elle concerne (Combien ?)
- Les éventuels partenaires qu'elle implique (Avec qui ?)
- Le coût qu'elle représente (Quel budget ?)
- Les critères d'évaluation (Quels critères ?)

---

# LES MOYENS

---

## Matériel

---

### Les Locaux

Le service jeunesse dispose d'un Espace jeunes qui se trouve en rez-de-jardin du pôle enfance-jeunesse (2 place du général de Gaulle à Illfurth). Ce local d'environ 60m<sup>2</sup> est équipé d'une kitchenette, d'un coin salon, de tables d'activités, d'un espace bureau, de sanitaires et d'un local de rangement. A l'étage se trouve une salle d'activité de 110m<sup>2</sup> équipée d'un coin salon, de tables d'activités, de matériel multimédia, de jeux de société etc. À l'extérieur, les jeunes ont accès à une cour aménagée et sécurisée.

Il dispose également des locaux des centres de loisirs de la CCS lorsque ces derniers sont vacants (14 ALSH au total sur l'ensemble du territoire). Généralement, chacun d'entre eux comprend : une grande salle d'activité, des salles plus petites destinées aux activités manuelles, une cuisine professionnelle entièrement équipée, une salle de restauration, des sanitaires adaptés et une cour extérieure.

À Ferrette, un gymnase intercommunal est à la disposition du service jeunesse durant les vacances scolaires. Il comprend un bureau, une salle d'activité de 74 m<sup>2</sup>, une salle d'activité de 300 m<sup>2</sup> et une grande salle de sport de 911 m<sup>2</sup>. Des vestiaires sont également disponibles sur place.

De plus, la Communauté de Communes Sundgau possède diverses infrastructures, lesquelles pouvant être utilisées pour réaliser des activités avec les jeunes.

- 1 Espace Jeunes à Illfurth
- 1 gymnase intercommunal à Ferrette
- 14 bâtiments périscolaire
- 3 multi-accueils
- 5 RAM
- 1 gymnase intercommunal à Ferrette
- Terrains de tennis à Tagolsheim
- Terrains et piste d'athlétisme d'Altkirch au quartier Plessier
- 1 Skate Parc à Tagsdorf
- 1 Médiathèque à Ferrette
- Piscine « Les Rives de l'III » à Tagolsheim
- Piscine du Jura Alsacien à Ferrette
- Aire de loisirs de Hirtzbach : aménagée par la Commune en 1994, puis cédée à la Communauté de Communes qui en assure la gestion depuis 2001, cette aire de sports et de loisirs

propose tout un panel d'équipements tels que : 2 courts de tennis, terrain de basket, terrain de beach volley, terrain de pétanque, 2 terrains de football (dont un aménagé en synthétique en 2007), table de ping pong, structure de jeux pour enfants et un kiosque permettant de pique-niquer en famille ou entre amis.

## **Les équipements**

Le service jeunesse dispose de nombreux équipements tel que du matériel sportif, des jeux de société, du matériel de bricolage, du matériel multimédia (vidéoprojecteurs, console de jeu, sono, webradio), du matériel de cuisine, des costumes et accessoires pour des déguisements, des équipements de camping etc. Cette banque de matériel étant un outil indispensable pour la réalisation des différentes activités, nous nous efforçons de la maintenir en bon état de fonctionnement. Nous investissons également chaque année dans du matériel neuf, de qualité, afin d'étoffer notre banque de matériel.

Egalement, des minibus (9 places) mutualisés avec le Service Enfance sont utilisés pendant chaque période de vacances pour véhiculer les jeunes jusqu'aux lieux d'activités.

## **Humain**

---

### **La composition et rôle de l'équipe pédagogique**

#### **Responsable du Service Jeunesse : Noémie LOPEZ**

Le responsable du service jeunesse a un rôle important de coordination notamment au sein de l'équipe de direction. Le responsable du service jeunesse fixe le cadre réglementaire en s'assurant du respect des réglementations et lois en vigueur. Il doit veiller à ce que la sécurité physique, psychologique et affective des jeunes soit respectée. Outre ses diverses tâches administratives, il lui incombe de valider les différents programmes d'animations proposés par l'équipe de direction en tenant compte du projet pédagogique, du budget, des intentions politiques et surtout des envies des jeunes et des besoins des familles.

#### **Equipe de direction : Stéphane REICHEL, Ludivine LITZLER, Laurent DURTSCHER**

L'équipe de direction propose des programmes d'animations variées durant chaque période de vacances ainsi que durant la période scolaire, lors de leurs diverses interventions dans les établissements scolaires, en tenant compte des intentions pédagogiques, des budgets alloués ainsi que des attentes et des besoins des jeunes. Dans un souci de cohérence, les directeurs sont quotidiennement au contact des jeunes, étant ainsi partie prenante de l'équipe d'animation.

Parallèlement, ils accompagnent les animateurs dans l'élaboration des fiches activité, mettent en place les moyens matériels et humains nécessaires et animent diverses réunions de préparation.

Durant les périodes de vacances, le directeur doit être disponible pour son équipe et mettre en place les outils nécessaires au bon déroulement des animations. Il est garant de la sécurité des jeunes et doit veiller à ce que les consignes transmises à l'équipe d'animation soient appliquées.

### **Equipe d'animation : Elodie ECKES, Elodie VETTER, Stéphane TOMASINO, Marie VIRON**

Spécialiste de la dynamique de groupe, étymologiquement, animateur signifie celui qui amène à la vie. Et c'est bien la fonction première de l'animateur que de donner vie à des projets afin de favoriser l'épanouissement des adolescents auprès desquels il travaille. Il intervient au sein de groupe, tout en prenant en considération les potentialités de chacun, par le biais d'activités sportives, culturelles, sociales, artistiques ou récréatives. En mobilisant les individus autour d'une activité, il les responsabilise et les incite à devenir autonomes, il favorise les échanges. Le goût du contact humain, des aptitudes organisationnelles, des capacités d'adaptation et le sens des responsabilités, sont des qualités essentielles pour exercer la fonction d'animateur. Lequel doit aussi se distinguer par son dynamisme et sa créativité pour concevoir des projets intéressants et inciter les personnes à s'impliquer dans leur réalisation. Les compétences artistiques, culturelles ou sportives représentent également un atout.

## **Financier**

---

### **La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Haut-Rhin**

La Caisse d'Allocations Familiales est le principal partenaire de la collectivité dans le domaine de l'enfance et la jeunesse, et plus généralement de l'action sociale. Elle finance et accompagne le territoire dans le cadre d'un contrat cosigné avec la collectivité : La Convention Territoriale Global (CCTG).

La CTG répond prioritairement à deux objectifs :

- Favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :
  - Une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
  - Un encadrement de qualité ;
  - Une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins ;
  - La mise en œuvre et l'évaluation des actions ;
  - Une politique tarifaire accessible aux enfants des familles les plus modestes.
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Elle soutient également financièrement les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) déclarés auprès de la DDCSPP par le biais du versement d'une prestation de service. Pour bénéficier de cette prestation de service, une convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Mordelles est mise en place.

### **La Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Alsace**

La MSA gère l'ensemble des prestations sociales concernant l'enfance et la famille des salariés et des exploitants agricoles. Elle met également en place des actions et dispositifs pour aider les familles dans leur quotidien. Elle finance notamment des aides aux départs en vacances des jeunes, des formations et aide les jeunes dans la réalisation de projets collectifs.

### **La Communauté de Communes Sundgau (CCS)**

Le budget de fonctionnement et d'investissement concernant le service jeunesse est élaboré pour chaque année sous forme analytique. Il prend en compte toutes les charges affectées au service. Les dépenses sont en partie compensées par des recettes provenant de la participation des familles, des subventions des organismes institutionnels tels que la CAF ou la MSA. Le reste à charge de la Communauté de Communes représente un peu plus du tiers des dépenses.

### **Les familles**

Lors les accueils de loisirs ados, des séjours et des activités à la carte, les familles financent une partie du coût des activités. Un tarif est fixé forfaitairement à la journée pour les accueils de loisirs ados (environ 16€ par journée) et couvre généralement les frais engagés auprès des prestataires pour les activités à la carte. Les tarifs sont répartis en 6 tranches à partir du quotient familial. Une majoration est appliquée aux familles ne résident pas sur le territoire de la Communauté de Communes Sundgau.

---

# CHAMPS D'INTERVENTION

---

## En période de vacances

---

### **Accueils de loisirs ados**

A chaque période de vacances scolaires (hormis les 2 premières semaines du mois d'août ainsi que les vacances de Noël), des accueils de loisirs spécifiquement destinés au public pré-ados / ados (majoritairement les jeunes de 10 à 15 ans) sont organisés quotidiennement par le service jeunesse. Ces accueils s'étalent sur la journée. Afin de pallier l'étendue du territoire et donc de répondre à un problème de mobilité certain, les jeunes sont véhiculés depuis différents points via un ramassage effectué en minibus par l'équipe d'animation.

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un « mode de garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les jeunes un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, entre la maison et le collège. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant au jeune de se sentir accueilli, associé et accompagné. Un projet pédagogique est spécifiquement rédigé pour chaque période.

### **Activités à la carte**

Des activités de loisirs sont proposées à la journée ou à la demi-journée, bien souvent par le biais de prestataires extérieurs. Il peut s'agir d'activités sportives particulières, de loisirs (laser Game, paintball, parc aventure ...) ou de sorties dans divers parcs d'attractions et parcs aquatiques. Bien que ces activités soient dites de consommation, elles sont plébiscitées par les jeunes car elles nécessitent bien souvent d'être réalisées en groupe, ce que le cadre familial ne permet pas facilement.

### **Séjours**

Les séjours constituent un moment incontournable pour les jeunes. En effet, ils sont le complément indispensable des activités menées sur le territoire par le Service Jeunesse. Les séjours doivent ainsi permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, de nouveaux horizons. Ils doivent également être l'occasion pour les jeunes de vivre des moments forts en collectivité, au-delà des activités (vie quotidienne) et développer des valeurs d'entraide, de respect mutuel, de partage.

Dans la mesure du possible, les jeunes doivent être associés à l'élaboration des séjours, leur permettant ainsi de se mettre dans une dynamique de projet, propice à l'acquisition de leur autonomie nécessaire à la construction de leur vie d'adulte

## **En période scolaire**

---

### ***Collèges et lycées***

La Communauté de Communes Sundgau compte 4 collèges (Illfurth, Hirsingue, Altkirch et Ferrette) et 2 lycées (Altkirch et Carspach) sur son territoire. Le service jeunesse intervient quotidiennement dans leurs locaux et propose des temps d'animation lors de la pause méridienne. Il se rend également disponible en participant à divers événements organisés par les établissements scolaires (bal des 3<sup>e</sup>, journée des métiers, journée fraternité, sensibilisation diverses...).

Ces partenariats prennent vie au travers d'une convention établie annuellement avec chaque établissement scolaire, définissant les modalités d'interventions et d'action du service jeunesse.

Également, le service jeunesse propose les mercredis après-midi des animations dans les 2 internats du territoire (Altkirch et Carspach).

### ***Animations de proximité***

Occasionnellement, les mercredis, le service jeunesse propose des animations de proximité aux abords des équipements sportifs du territoire. Ces animations sont gratuites, sans inscription et touchent tous les jeunes présents sur les infrastructures. Elles sont un outil utile pour créer du lien avec les jeunes ne fréquentant pas les accueils de loisirs ou les activités à la carte, ceux scolarisés en dehors de la Communauté de Communes ou encore ceux non scolarisés. Ces animations revêtent généralement un caractère sportif.

### ***Les jeunes adultes***

En prolongement du public adolescent, le service jeunesse a pour objectif l'accompagnement du public des jeunes adultes, et plus particulièrement ceux fragilisés ou en manque de repères. La Mission Locale a également pour mission l'accompagnement global des jeunes. Elle traite l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. C'est donc logiquement que le service jeunesse s'inscrit dans cet accompagnement, via un partenariat avec la Mission Locale.

Ce partenariat se traduit par la mise en place d'ateliers à destination du public de jeunes adultes, généralement les mercredis après-midi, notamment en s'appuyant sur l'outil de webradio permettant de développer la confiance en soi chez les jeunes.

## Les évènements

---

### ***Journées évènementielles***

Plusieurs journées spécifiques rythment l'année, et sont l'occasion pour l'équipe du service jeunesse d'aller à la rencontre des jeunes mais également des familles ou encore des structures associatives. Ces journées ont une récurrence annuelle et se sont inscrites dans le temps comme essentielles pour le rayonnement du service jeunesse et la relation avec les différents publics. Parmi elles, nous pouvons citer notamment « la fête du jeu » ou encore « le forum des associations ».

### ***Les actions ponctuelles***

Dans une dynamique partenariale, le service jeunesse se rend disponible pour collaborer lors de diverses actions portées par d'autres structures, établissements ou service de la collectivité. Le service met à disposition ses compétences pour accompagner des actions telles que, entre autres, la journée contre le harcèlement, la matinée des métiers, les projets culturels etc.

## Partenariats

---

Les partenariats ont une grande importance car ils permettent de mutualiser les compétences pour atteindre des objectifs communs. Le service jeunesse travaille donc en partenariat avec différents acteurs du champ éducatif. Parmi eux, nous pouvons notamment citer : la maison des adolescents, la mission locale d'Altkirch, les établissements scolaires du territoire, les associations locales, la CAF du Haut-Rhin, la DDCSPP, les communes du territoire de la CC Sundgau. Le service jeunesse travaille également en transversalité avec d'autres services de la CC Sundgau (enfance, culture, développement local, environnement, sport ...).

## La parentalité

---

La parentalité joue un rôle crucial dans les accueils collectifs de mineurs en assurant une continuité éducative et affective entre le domicile familiale et la structure d'accueil. Les parents sont les principaux acteurs de la vie de leurs jeunes et doivent être associés aux différents moments de la prise en charge. Les structures doivent veiller à créer des espaces de dialogue et de collaboration avec les parents, afin

de favoriser une coéducation constructive et respectueuse des besoins et des spécificités de chaque jeune.

Enfin, la parentalité est également un enjeu de protection des mineurs, notamment face aux risques de maltraitance ou d'abandon. Les structures ont donc un rôle de vigilance et de signalement en cas de suspicion de danger pour le jeune, en respectant les règles déontologiques et réglementaires en vigueur.

### ***Lien avec les familles***

Notre relation est construite sur l'échange d'informations et un climat convivial. Elle permet aussi aux membres des équipes d'individualiser l'accueil de chaque enfant si nécessaire et aux parents de se tenir informés du programme, des actions prévues et menées sur la structure. Pour ce faire, nous mettons en place plusieurs outils :

- La présence et la disponibilité des animateurs et des directeurs
- Un règlement intérieur établi et disponible lors de l'inscription
- La mise à disposition des supports de communication
- Des programmes par période périodes de vacances rédigés par l'équipe. Ils présentent les activités, animations, sorties et informations diverses. De plus, les familles sont conviées tout au long de l'année à différents temps d'échanges (réunions d'information, comité de suivi...).

### ***Les ateliers parents/ados***

Trimestriellement, le service jeunesse propose des ateliers à destination des familles d'ados. L'objectif de ces ateliers est d'accompagner les familles dans leur rôle éducatif, en abordant des thématiques en lien avec le développement ou les problématiques de leurs ados. Ces temps se veulent être des espaces de libération de parole et d'échange entre les jeunes et leurs parents. Les thématiques sont choisies par l'équipe pédagogique en fonction des attentes des familles ou de la sensibilité des animateurs. Les ateliers sont menés en partenariat avec un professionnel en lien avec la thématique abordée (éducateur spécialisé, diététicien, psychologue...).

---

## EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

---

Afin de réaliser une évaluation régulière du Projet Pédagogique, l'équipe d'animation se réunit tous les lundis matin, l'objectif étant :

- De coordonner l'équipe ;
- D'établir les projets d'animation et les plannings d'activités ;
- D'évaluer le projet pédagogique et les projets d'animation ;
- De réajuster les projets en cours ;
- D'élaborer des projets d'animation avec les différents partenaires ;
- De rendre compte des difficultés rencontrées ;
- D'étudier les différents comportements des jeunes, de mettre en avant leurs besoins et de trouver les moyens d'y répondre.

Après chaque période de vacances et dans le but d'évaluer les projets spécifiques à la période concernée, l'équipe pédagogique se réunit le mardi suivant, l'objectif étant :

- D'évaluer le Projet Pédagogique et les projets d'animation ;
- De rendre compte des difficultés rencontrées ; permettant le réajustement de celles-ci sur une prochaine période
- D'étudier les différents comportements des jeunes, de mettre en avant leurs besoins et de trouver les moyens d'y répondre.

Également, un bilan chiffré sera réalisé après chaque période de vacances puis annuellement. Ce bilan nous permettra d'avoir une visibilité sur le public accueilli, les tranches d'âges correspondant. Il servira à adapter l'offre de loisirs à la spécificité du public.